



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUIN 2022**

**Lieu** : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

**Heure de début** : 18h35

**Heure de fin** : 21h13

### **Participants :**

- **Membres présents** : DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann – LEFEVRE Christian – MEYRAND Mickaël – MOREL Didier – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – SASTRE Jérémie – MARGIRIER Cyrille – PARIS Jonathan – PERRIER Bruno – PRAY Jean-Luc – PEZZOTTA Christian.
- **Membres excusés** : ALLEON Jérémie – DE CASTRO Fernand.
- **Membres absents** : FOMBONNE Johann – ZOUAOUI Sofiane.



## SUIVI DES ACTIONS

---

- **Responsables de ruisseaux**

Aucune évolution depuis le dernier Conseil d'Administration pour les cours d'eau ou plan d'eau sans responsables.

Certains responsables de cours d'eau ou membre du conseil d'administration nous ont fait remonter l'état des cours d'eau et plan d'eau compte tenu du gros déficit en eau que nous subissons actuellement. Pour le barrage du Ternay et le lac de Vert, il manque environ 2m50 par rapport au niveau normal. Tout le monde reste vigilant pour avertir en cas de dépassement du seuil critique.

➔ **Il y a donc encore des manques de responsables sur l'Ay (amont et aval), le Lignon, l'Ecoutay, le Crémieux et le Lac des Sauzets. N'hésitez pas à en parler autour de vous !**

- **Commissions (APN, déversements, entretien)**

Atelier Pêche et Nature : cette commission sera plus longuement développée dans l'ordre du jour.

Déversements : à la suite d'un problème venant du pisciculteur, seulement 70 Kg de truites ont été déversés dans le lac de Vert (sur les 125 Kg prévus normalement). La quantité manquante sera rattrapée lors d'un nouveau déversement en septembre si les niveaux le permettent.

Entretien – panneautage : un gros travail de panneautage a été assuré sur les No Kill et au Ternay. Les parcours suivants sont bouclés :

Parcours sans tuer toutes techniques de la Basse Cance - 2ième catégorie

Parcours à gestion raisonnée Cance (2 truites par jour)

Parcours sans tuer mouche de la Cance - Gallélaure - 1ère catégorie

Parcours sans tuer mouche Deûme - Cance (dit Fontanes) pour la Cance 1ère

et 2ième catégorie (parcours en dessous du pont pied de bœuf : pont en bas de la côte Barlet).

Il reste à finaliser le parcours sans tuer mouche sur la partie Deûme du pont pied de bœuf à la sortie de la partie couverte en amont du seuil de la prise d'eau de la microcentrale. Une partie rive droite a été traitée par Didier M, Eric et notre président. Il reste toutefois des panneaux bord de route à nettoyer et à dégager de la végétation, des panneaux effacés à remplacer derrière le bâtiment du secours populaire et tout le haut du parcours.

Christian Pezzotta va voir pour finaliser ce point avec le Club mouche.

Il reste à traiter la clôture du parking sur le parcours de Gallélaure programmé le 28 Juin par le Club Mouche.

Il faut prendre rendez-vous avec le nouveau propriétaire du camping du Moulin du Cours sur la rivière d'Ay afin voir si l'accès pêcheurs est toujours maintenu.

Il faut également faire le bilan des panneaux de Fontanes pour leur renouvellement.

Enfin, il faudra prévoir un entretien sur la cabane situé le long du Rhône à Serrières, ainsi qu'une réparation sur le toit suite à une fuite.

Pour la réparation des frayères, William BRUNET doit jeter un coup d'œil pour évaluer et chiffrer la faisabilité des réparations. En fonction du résultat, une réflexion sera aussi à conduire pour savoir si cette pose annuelle est toujours opportune.



## ORDRE DU JOUR

---

➔ **Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 03 Mars 2022 a été approuvé.  
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Point financier et ouverture du nouveau compte dépositaire à Serrières.**

Patrick fait le point sur le budget 2022 en cours et la vente des cartes de pêche de cette année (voir pièces jointes N°1 et N°2).

Le bilan sur la vente des cartes de pêche 2022 est globalement positif compte tenu des chiffres du département de l'Ardèche. On enregistre une hausse sensible des mineurs, des majeurs et des féminines. Cela est toutefois pondéré par une baisse des mineurs et des journaliers.

À noter, l'ouverture d'un nouveau dépositaire au tabac presse de Serrières. Celui-ci sera prochainement ajouté sur notre site internet et une communication sera également effectuée sur Facebook.

- **Clôture compte section pêche au coup.**

La section pêche au coup possède un compte bancaire fille au Crédit Mutuel. Des frais de gestion sont prélevés tous les mois (5 euros par mois), mais, il n'y a plus d'entrées car cette section est à l'arrêt. Il est donc proposé de fermer le compte de la pêche au coup. Le solde sera restitué à la section lorsqu'ils reprendront leurs activités.

➔ **Le Conseil d'Administration a approuvé la clôture du compte de la section pêche au coup.  
Vote à l'unanimité des voix sans remarque.**

- **Bilan journée « Jeunes et Féminines » (samedi 16 avril 2022)**

Cette journée, à la suite d'une idée de Joann GUILLERMET, a été complètement revue. Il avait été décidé de ne plus faire une forme de concours, mais une journée découverte du lac de Vert, ouverte aux jeunes et aux féminines. Nul besoin d'avoir le timbre pour participer à cette journée. Une journée réussie puisque 40 personnes se sont inscrites (dont deux féminines). Les échos reçus de cette journée ont été très positifs.

Pour rappel, un tirage au sort venait récompenser tous les participants avec des plus ou moins gros lots (3 jolis lots achetés par l'association, dont une demi-journée de guidage avec Jonathan PARIS, de nombreux lots offerts par Fernand DE CASTRO et le GN Carpe, des goodies de la Fédération, 10 timbres 2023 du lac de Vert...). Le fait de pouvoir récupérer leurs lots au magasin l'Homme des Bois par les participants partis plus tôt a été très apprécié.

Un grand merci à Fernand pour les nombreux lots, à Patrick pour l'organisation et à tous les bénévoles venus prêter main forte lors de cette journée.

Pour l'année suivante, l'idée de la mise en place d'un atelier montage avec du matériel de rechange pour aider les participants est validée.

**Le conseil d'administration a décidé de reconduire l'opération sous le même format pour 2023.**

- **Bilan APN des vacances d'Avril et de l'APN pêche aux leurres (en cours).**

Un bilan de l'APN des vacances d'Avril plutôt positif malgré les difficultés au niveau pêche. Des jeunes qui sont tous repartis avec le sourire et pour certains l'envie de continuer la pêche et de revenir pour d'autres APN. Un grand merci à Julien BAYLE pour le gros coup de main tout au long de l'APN. Merci également à Jonathan pour l'organisation et à Fernand et tous les bénévoles qui



sont passés faire un tour au lac de Vert pour apporter leur soutien.

En ce qui concerne l'APN pêche aux leurres artificiels qui est en cours, deux premières séances ont déjà eu lieu : la première le 7 mai à Serrières en pêche du bord avec des conditions de pêche difficiles mais néanmoins quelques jolis brochets. La seconde le 21 mai sur la Basse-Cance encore plus difficiles avec des conditions météo caniculaires et des poissons sur off.

La prochaine séance est programmée le samedi 04 juin au lac des Meinettes du bord et la dernière séance se fera en bateau le 18 Juin avec l'aide de Jean Yves LOSILLA, Jérémie ALLEON et, bien sûr, Jonathan.

Pour l'APN multi-pêches prévu du 11 au 14 Juillet au lac des Meinettes, le nombre maximum d'inscription a été atteint avec 9 enfants. Jonathan a reçu d'autres demandes qu'il a été contraint de refuser, d'où son questionnement de faire un deuxième APN multi-pêches au mois de juillet du 25 au 28 Juillet.

→ **Le conseil d'administration a validé le deuxième APN multi-pêche du 25 au 28 Juillet 2022 au lac des Meinettes.**

La communication sera faite par Jérémie avec une affiche concernant ces deux derniers APN.

- **Manifestations :**

- **Enduro du Sun Carpe le 4/5/6 Juin.**

L'Enduro du Sun Carpe se tiendra du 04 au 06 Juin 2022 avec un camp de base situé au boulodrome de Sarras. L'association offrira pour cette édition deux paniers garnis comme lots. Tout le monde est bienvenu pour venir partager un moment convivial entre pêcheurs.

- **Petite Féria de Champagne le 1er et 2 Juillet**

Comme lors de la première édition, l'association participera à cette manifestation conjointement avec la Fédération Départementale de pêche de la Drôme. Une réunion de préparation est programmée le 9 Mai. La présence de bénévoles sera nécessaire pour assurer l'atelier lancer sur cible et pêche à la mouche.

- **Concours retraités du lac de Vert le 9 juin**

Le conseil d'administration est invité à participer à l'organisation du concours retraités qui se déroulera au lac de Vert le 09 juin. L'AAPPMA a participé à l'achat de mugs floqués avec le logo de l'association à hauteur de 300 euros. Les organisateurs ont décidé de profiter de ce jour pour remettre en l'honneur de Marc qui nous a quitté, le trophée du « Challenge Marc Sencey ».

- **Troc pêche de fin d'année.**

La commission « troc pêche » s'est réunie le 17 Mai pour démarrer la préparation de cette manifestation. Une date a été arrêtée le *samedi 03 Décembre de 9h00 à 18h00 au gymnase de la Place ou à la salle Grasset à Andance.*

Cette opération sera mariée avec le Téléthon et une soupe aux choux sera proposée le soir.

Le compte rendu de cette réunion se trouve en *pièce jointe N°3.*

- **Organisation Challenge float tube du 25 Septembre à Serrières.**

En ce qui concerne le Challenge float tube du 25 Septembre à Serrières, toutes les démarches administratives et demandes d'autorisation ont été envoyées. Une rencontre avec la mairie de Serrières sera prochainement programmée afin de présenter la manifestation.

L'accueil des participants se fera la veille au soir en début de soirée autour d'une grillade offerte par l'association. Il est prévu d'utiliser le local à Serrières pour les deux jours. Aucune buvette ne



sera mise en place.

La compétition se déroulera le dimanche matin et les modalités seront décidées par la suite.

Jérémie ALLEON s'occupe de compléter la dotation en lots sachant que nous avons déjà des lots restant d'une précédente rencontre annulée à cause du Covid 19.

- **Location matériel de la Gaule Annonéenne.**

L'association dispose d'un certain nombre de matériel tel que des barnums, des tables et bancs, gros barbecue, Karcher... Par le passé, tout ce matériel pouvait être loué aux membres du conseil d'administration de l'association.

**→ Le conseil d'administration a validé la remise en place du système de location du matériel de la Gaule Annonéenne.**

En pièce jointe N°4, les tarifs ainsi que le modèle de contrat de location.

- **Informations Fédération 07.**

- La Fédération s'est portée partie civile à la suite de la création d'une retenue collinaire illégale sur le Doux et a gagné le procès. C'est une grande victoire pour la lutte contre ce fléau très présent en Ardèche ;
- La Fédération a participé à une réunion concernant la constitution du cahier des charges pour l'exercice de la pêche en eau douce sur le Domaine Public Fluvial ;
- La réunion a également participé à une réunion à la DDT 07 le 10 juin pour l'étude des vœux formulés par les AAPPMA vis-à-vis de la réglementation pêche ;
- Le congrès annuel se tiendra le 26 Juin 2022 au lac de Véron.

- **Informations diverses**

- La demande officielle a été effectuée concernant la salle pour les cours de lancers du Club Mouche ;
- Le travail des Gardes Pêche Particuliers a été souligné et encouragé pour donner suite aux différents procès-verbaux établis lors de (trop !) nombreux constats d'infraction ;
- Des pêches électriques d'inventaires seront effectuées par la Fédération les semaines 26 et 27 (voir planning prévisionnel en pièce jointe N°5). Une animation de découverte de ce processus sera également mise en place à la demande du Club Mouche sur le site de Gallélaure le 28 juin. Elle sera suivie d'un moment convivial partagé avec les salariés de la Fédération 07 à Fontanes. L'association participera à une partie du repas.
- Sur le site de Gallélaure, plusieurs soucis sont remontés, notamment en matière de rejet d'eaux usées dans le milieu naturel (suivi par le Syndicat des Trois Rivières) ainsi que la présence de trop nombreux chiens (ceux du propriétaire de la maison et d'autres locataires). Il a été décidé de positionner au niveau de la descente en goudron, sur la parcelle de l'association, une chaîne avec l'inscription « propriété privée, réservée aux pêcheurs ».
- Projet Annonay Canoë Kayak Club : le club de canoë d'Annonay a pour projet la création et l'aménagement de portes sur la rivière Deûme au niveau de Fontanes sur le parcours sans tuer mouche. Patrick et Frédéric ont fait remonter les problèmes et l'impact d'un tel aménagement sur la Deûme. Une autre réunion sera programmée prochainement.
- De nouvelles barrières ont été installées par le CNR le long de la Vélo Route au niveau du camping des Sauzets ce qui limite l'accès au portillon pêcheurs par un accès piétons.
- L'association réfléchit à la création de supports de communication avec le nouveau logo de la Gaule Annonéenne, tel que des casquettes, des T-shirt, des patches, des autocollants...

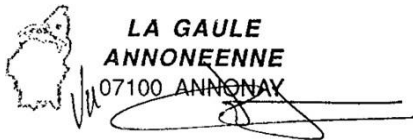


- **Tour de table**

- Patrick fait remonter le besoin de partager un maximum les photos de chacun qui seront ensuite stockés sur le Cloud pour servir à notre bulletin d'informations ou à nos supports de communication. Il travaille également sur un tableau qui reprend la totalité des heures bénévoles, passées par tous les membres du conseil d'administration et autres bénévoles dans les divers manifestations, réunions, animations... Chiffre qui sera très parlant et constituera un poids face aux élus ;
- Bruno PERRIER fait remonter le besoin de débroussailler le chemin d'accès médian sur la Basse Cance ;
- Didier MOREL parle d'un assèchement sur le Lignon ;
- Emmanuel ROLETTI fait remonter de gros travaux de talutage qui ont eu lieu au niveau de la lône d'Ozon.

DE ANGELIS Frédéric  
Président

SASTRE Jérémie  
Secrétaire



DATE D'APPROBATION :

---